



Déclaration liminaire lors du groupe de travail du 4 mars Revue des Missions

Lors du Conseil National des Services Publics le 11 février dernier la CGT a démontré que les résultats des politiques d'austérité renforcée se lisent au travers de la montée des inégalités, de la pauvreté, du chômage.

La CGT considère, contrairement au postulat de réduction de la dépense publique, que l'investissement public, l'emploi public et les prestations sociales sont indispensables pour relancer l'économie et faire vivre les principes républicains d'égalité, de solidarité et de cohésion sociale.

Pour la CGT, la crise des Finances publiques n'est pas le fruit d'une dépense publique excessive mais d'un manque criant de ressources notamment fiscales de l'État qui accorde depuis plusieurs décennies des cadeaux fiscaux aux grands groupes et aux contribuables les plus riches, sans aucun effet sur l'emploi, et sur la croissance.

Malgré ces résultats catastrophiques, le gouvernement poursuit et aggrave sa politique d'austérité, de déréglementation, de démantèlement du service public, du code du travail.

Le projet de loi dite « loi Macron » passé en force en première lecture par M. Valls, en est le parfait exemple. Loin d'une vision d'avenir, ce projet est synonyme de régression sociale. C'est un projet de loi réactionnaire donnant plus de liberté pour les patrons et moins de droits pour les salariés. Citons en particulier la réforme des licenciements économiques, du travail du dimanche et de la justice prud'homale.

La réforme territoriale comme la réforme de l'État relèvent pleinement de cette politique de déréglementation et de destruction du service public. Ainsi la revue des missions de l'état a essentiellement pour objectif d'identifier les missions devant être abandonnées, les missions devant faire l'objet d'externalisations et les missions devant faire l'objet de nouvelles conditions de mises en œuvre.

Les ministères ont rendu leur copie sur ces questions et les consultations initiées dans les territoires, avec des « bénéficiaires » du service public (usagers, entreprises, associations), des membres de l'encadrement, des agents de l'État et de ses opérateurs, sont aussi achevées. Et malgré les demandes réitérées des organisations syndicales et plus particulièrement de la CGT, force est de constater que le Gouvernement avance ; là aussi, à marche forcée et fait le choix de contourner les représentants des personnels. Démarche qui se situe dans un calendrier excessivement contraint, puisque M Valls doit approuver les projets au second trimestre 2015.

Dans le même temps d'innombrables sujets de contentieux lourds demeurent qu'il s'agisse de l'évolution de l'emploi public, de l'évolution des rémunérations et plus largement des conditions de vie au et hors du travail... C'est à un véritable changement de société que le Gouvernement travaille, notamment en projetant l'hypothèse d'une organisation territoriale « modulaire », nous attendons vos explications sur ce sujet.

S'agissant de la cartographie des missions des ministères économiques et financiers, les mêmes logiques sont à l'œuvre. Logiques qui font fi des consultations en territoire. De plus, comme déclaré au CT des DDI qui l'imprécision de certaines thématiques ont conduit à traiter des questions sans l'avis des la totalité des acteurs concernés.

Alors que les consultations, même imparfaites, ont réaffirmé la pertinence de l'État et ont valorisé.

- sa neutralité, son unité, sa cohérence
- la gratuité ou le moindre coût d'accès au service public
- son rôle dans la garantie d'une vision globale
- son rôle par effet de levier dans les politiques économiques nationales et internationales
- son maillage territorial et notamment départemental au plus près de l'utilisateur

Qu'elles ont réaffirmé le rôle et la place de l'État dans ces missions économiques et financières :

- de contrôle
- d'expertise et de conseil
- d'évaluation, d'analyses financières
- d'anticipation, de régulation,
- de coordination,
- de production de normes,
- stratégiques,
- statistiques.

Qu'elles ont particulièrement insisté sur la qualité du travail accompli dans les directions générales de Bercy et dans les institutions financières du secteur semi public.

Qu'elles ont mis en exergue les dégâts engendrés par les précédentes réformes aussi bien sur l'exercice des missions de services publics que sur les conditions de vie au et hors travail des agents et tout particulièrement à la DGCCRF (Me Bidault y reviendra plus précisément) où les agents se retrouvent exclus, de fait, du périmètre RH de Bercy.

Qu'elles remettent, en outre, au centre des exigences citoyennes le besoin de proximité, d'accueil du public, d'expertise auprès des collectivités territoriale et des acteurs économiques.

Que les agents consultés ont demandés à être reconnu dans leur qualification contrairement aux mesures catégorielles reçues hier, ont fait valoir leur besoin de formation, de cohérence dans les chaînes de commandement. Qu'ils ont dénoncé la dégradation de leurs conditions de travail induite par la réduction dogmatiques des effectifs..

Le choix fait par les ministres de Bercy est de présenter aux organisations syndicales une cartographie des missions des ministères économiques et financières qui tournent le dos aux grands principes du service public à savoir, égalité, continuité et adaptation.

Toujours dans cette même logique de réduction des dépenses publiques et d'allègement des normes au service des entreprises, les ministères poursuivent le vaste chantier dit de « *simplification* » avec une deuxième étape en Avril 2015 et le chantier « *de mutualisation des fonctions support* », qui ont des conséquences directes sur l'exercice des missions des directions générales.

Toutes les directions sont impactées, à des degrés différents, par une vision comptable et surtout à tout prix compatible avec la réforme territoriale. Cela va entraîner des modifications dans l'organi-

sation des services dans les territoires, dégrader toujours plus les conditions de travail des agents et la qualité du service public rendu.

Quelques exemples non exhaustifs :

- à l'INSEE regroupement des DR (13 nouvelles régions), certains directeurs régionaux se sont même déjà engagés dans des auto saisines sur des études sur les futures grandes régions !
- à la DGFIP, fusion de SIE, de SIP, régionalisation du contrôle (pilotage DIRCOFI/BCR), création de centre de « *contact téléphonique* » et donc de centre d'accueil à distance
- à la Douane, on continue le massacre missions/emplois dans le prolongement du PSD pourtant rejeté unitairement.
- Au secrétariat général où les évolutions suite au chantier mutualisation des fonctions support en court et à venir impactent le quotidien des agents et les services RH, Mme Cressely interviendra sur le service GRID.

la cartographie qui a été visiblement rédigée dans la précipitation, par exemple à la DGFIP, et qui ne permet pas en l'état une analyse sérieuse et notamment sur les moyens humains et budgétaires dans le cadre de la préparation du PLF 2016.

Nous vous demandons de créer les conditions pour que la deuxième réunion prévue sur la revue des missions le 8 avril 2015 permettent une confrontation point par point entre le projet des différentes directions et les revendications des personnels portées par leurs organisations syndicales.

Nous vous demandons aussi de nous communiquer l'agenda social directionnel prévu sur ce sujet.

M Le secrétaire général, vous l'aurez compris, la CGT dénoncent autant la forme que le fond donnés à la revue des missions, elle exige que la démocratie sociale s'impose à Bercy et dans les directions générales et que les ministères économiques et financiers respectent l'article 9 du statut général des fonctionnaires qui prévoit le droits des agents à donner leurs points de vue sur les missions, leurs conditions de travail, leurs rémunérations.

Et sans attendre :

Les agents des Douanes exprimeront leur colère et réaffirmeront la nécessité de conserver et renforcer un service public douanier d'utilité économique, sociale et environnementale par une journée d'action unitaire de grève et manifestation nationale le 24 mars prochain.

Les Confédérations CGT, FO et Solidaires appellent l'ensemble des salariées à une journée de grève et de manifestation le 09 avril pour faire aboutir leurs revendications et lutter contre l'austérité et ses impacts destructeurs tant socialement, économiquement que démocratiquement. A Bercy nous sommes particulièrement bien placés pour nous lancer dans cette bataille !

Montreuil, le 4 mars 2015.

Délégation CGT

Elu-e-s CTM : Patricia Tejas, Ghislaine Cressely

Experts Fédération : Michel Brahmi, Michael Wicke.

Experts Syndicats : Brigitte Bidault (CCRF), Pascal Hoffman (Douane)